

Séance du 11 avril 2024

Présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Présidente

Membres élus le 17 juin 2020

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 7
Nombre de suffrages exprimés : 9
Pour : Unanimité

Convocation du : 27 mars 2024
Date d'affichage : 27 mars 2024

Acte rendu exécutoire par
télétransmission en Préfecture du
Nord le 16 Avril 2024 et publication du
16 Avril 2024.

Délibération N° 02-24-05Étaient présents :

Mme BOURGHELLE-KOS Nadège, Présidente,

M. FILLIERE Patrick, Vice-Président,

Mme BAYART Angélique, Maire-adjointe,

Mme RIOU Sandrine, conseillère municipale, MM. QUILLIOT Philippe,
conseiller municipal,

Mme FACQ Margaux, M. COLLÉRIE Jean-Claude, membres,

Absents excusés et représentés : MM. ARCHIE Patrick, VAN MEENEN
Laurent,Absente excusée et non représentée : Mme LEBLANC Floriane,Absents non excusés et non représentés : Mme MIQUET Marie-
Josèphe, M. NINRINCK Alfred,Membre démissionnaire en cours de remplacement : Mme MOPIN
Thérèse-MarieSecrétaire de séance : Mme BAYART Angélique**OBJET****BUDGET ANNEXE M22 – S.S.I.A.D – AFFECTATION PROVISoire DES
RESULTATS DE L'EXERCICE 2023**

Le Conseil d'administration, réuni sous la présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation provisoire du résultat d'exploitation de l'exercice 2023 dans l'attente de l'approbation du compte de gestion et du vote du compte administratif prévue avant le 30 juin 2024,



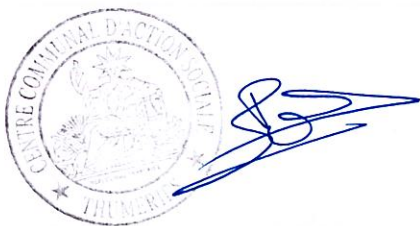
DÉCIDE à l'unanimité, d'affecter provisoirement le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

**- RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) :
EXCEDENT 73 009,47 €**

**- RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) :
EXCÉDENT 46 534,12 €**

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil d'Administration repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire,



Angélique BAYART.

La Présidente,



Nadège BOURGHELLE-KOS.

